



## SPECIAL FINANCES MUNICIPALES 2017

Lors de sa séance du 11 avril 2017, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'exécution des Budgets relatifs à l'exercice 2016 et a approuvé les Budgets pour l'exercice 2017. Ces délibérations ont fait l'objet d'un travail de préparation important des élus et de l'équipe technique, en collaboration avec le comptable assignataire. Elles reflètent les orientations de gestion de nos finances communales suivies par le Conseil.

En 2017 notre commune est notamment engagée sur trois projets qui, à son échelle, sont de taille, avec un impact notable sur sa situation financière : la rénovation/adaptation de l'Ecole, la construction du local d'exploitation pour le nouveau Commerce Multiservices de proximité, et une extension significative du réseau d'assainissement aux Hauts de Quélern et à Trévarguen. Le montant engagé pour ces investissements en 2017 sera de l'ordre de 1 000 K€. Dans cette circonstance, l'équipe municipale est d'autant plus attachée à respecter son approche de vigilance et de rigueur dans sa gestion budgétaire.

### LE BUDGET PRINCIPAL EXECUTION 2016 ET BUDGET 2017

#### *Fonctionnement : des dépenses bien tenues*

Milliers d'Euros	Exécutés		Budget
	2015	2016	2017
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Charges à caractère général	260	267	270
Charges de personnel	460	449	473
Attribution de compensation CCPC	41	69	56
Autres charges de gestion courante	104	97	104
<i>Dont contributions organismes</i>	62	62	62
Subventions aux Associations	17	24	25
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>882</b>	<b>907</b>	<b>928</b>
Charges financières (intérêts)	10	12	8
Charges exceptionnelles	0	1	3
Dépenses imprévues	0	0	5
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>893</b>	<b>920</b>	<b>944</b>
Dotations aux amortissements & cessions	55	59	74
Virement de la SF à la SI (budget)		0	14
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>948</b>	<b>979</b>	<b>1 032</b>

**En 2016** les dépenses de fonctionnement ont progressé de 31 K€ par rapport à 2015, soit 3%.

Cette augmentation est essentiellement liée à un mouvement comptable sur l'attribution de compensation vis-à-vis de la CCPC (69 K€ contre 41 K€) indépendante de notre volonté.

A noter que les charges de personnel ont été stabilisées, dans le cadre d'une légère diminution du nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein).

En fait la charge nette de personnel, déduction faite des atténuations correspondant aux compensations pour le personnel en longue maladie est en diminution depuis 2014. Elle est passée de 417 K€ en 2014 à 387 K€ en 2016.

**En 2017** nous anticipons une progression très raisonnable des dépenses réelles de fonctionnement (+ 24 K€ de 920 à 944 K€). L'augmentation de 24 K€ des charges de personnel brutes correspond aux mesures nationales concernant la Fonction Publique Territoriale (point d'indice, GVT, CNRACL...) et au recrutement en contrat adapté et subventionné d'un maçon en substitution à des contrats de prestations avec des entreprises pour les travaux divers sur les bâtiments communaux. L'augmentation des amortissements (de 59 à 74 K€) provient de l'impact des investissements passés et en cours.

Au sein des charges de gestion courante, les contributions aux organismes - pompiers, SDEF... (62 K€) représentent un coût institutionnel incompressible. Par ailleurs, les subventions aux Associations partenaires de la commune ont été maintenues à 25 K€

**En 2016** les recettes de gestion courante ont été en diminution sensible (**de 1 066 K€ à 1 027, soit - 4%**). Notamment, les dotations de l'Etat sont passées de 205 à 185 K€ (soit - 20 K€), alors que le prélèvement fiscal est resté stable (703 K€).

**Pour 2017** on anticipe une nouvelle diminution de ces dotations et donc à la fois une stabilité des recettes de gestion courantes (1 029 K€), et notamment des recettes fiscales (taux stables) ainsi qu'une nette diminution de la recette totale de 1 155 K€ à 1 033 K€, le résultat positif de 176 K€ de 2016 n'étant pas utilisé pour le fonctionnement en 2017, mais affecté aux investissements de cet exercice.

Milliers d'Euros	Exécutés		Budget
	2015	2016	2017
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>		122	
Atténuation charges (personnel congés maladie)	74	53	54
Quote part Subventions Investissement et PV cession	0	0	0
Produit des services et ventes diverses	34	46	49
Impôts et taxes	704	703	706
Dotations, subventions et participations	205	185	179
Autres produits de gestion courante	50	41	42
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 066</b>	<b>1 027</b>	<b>1 029</b>
Produits financiers	3	6	4
<b>Total des recettes de fonctionnement (yc EF Reporté)</b>	<b>1 069</b>	<b>1 155</b>	<b>1 033</b>

	Exécutés		Budget
	2 015	2 016	2 017
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>948</b>	<b>979</b>	<b>1 032</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement (yc EF Reporté)</b>	<b>1 069</b>	<b>1 155</b>	<b>1 033</b>
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT yc EF A-1 Reporté	122	176	2
CAPACITE AUTOFINANCEMENT BRUTE	177	235	89

**Au total, en 2016**, un excédent de fonctionnement de 176 K€ a pu être dégagé (en intégrant le résultat reporté de 2015 de 122 K€). Le résultat hors report était de 55 K€.

**Le budget de 2017** a été établi en équilibre prévisionnel strict, avec un petit résultat anticipé de 2 K€.

## Investissement : un exercice 2017 bien chargé

Milliers €	Exécutés		Budget
	2 015	2 016	2 017
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Solde exécution SI A-1</b>	0	0	0
Subventions d'équipement versées	86	65	0
Immobilisations incorporables	21	18	16
Immobilisation corporelles = investissement	155	116	818
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>262</b>	<b>198</b>	<b>834</b>
Emprunts (remboursement capital)	29	35	36
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>41</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>291</b>	<b>233</b>	<b>875</b>
Transfert SI vers SE PV sur cession immobilisation	0	0	0
Reste à Réaliser A-1		42	82
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>291</b>	<b>233</b>	<b>957</b>
Milliers €	Exécutés		Budget
	2 015	2 016	2 017
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Solde exécution SI A-1</b>	155	170	57
Subventions d'investissement reçues	21	21	607
Emprunts nouveaux	0	0	0
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>607</b>
Dotations Fonds divers FCTVA	35	32	29
Excédent de Fonctionnement capitalisé (A-1)	153	0	176
<b>Total des recettes financières</b>	<b>188</b>	<b>32</b>	<b>205</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>365</b>	<b>223</b>	<b>869</b>
Virement de la SF (Résultat A)		0	14
Amortissement immobilisations +cessions	55	59	74
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>420</b>	<b>282</b>	<b>957</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>129</b>	<b>49</b>	<b>-0</b>

**En 2016**, 233 K€ ont été engagés ; conformément au budget voté. 35 K€ portent sur le remboursement de la dette en cours, et 198 K€ sur des dépenses d'équipement. Ces dernières comprennent la prolongation des opérations d'enfouissement de lignes (avec le SDEF), les études préalables pour le PLUi et l'Ecole, l'entretien courant de la voirie et divers travaux sur les bâtiments publics. **Les recettes** ont été sensiblement supérieures aux dépenses (291 K€), grâce notamment à l'excédent reporté de 2015 (170 K€) et aux remboursements de TVA (32 K€).

Au total en **2016** le budget d'investissement est excédentaire de 57 K€ (49 K€+ ajustement excédent CCAS 2015), qui sont réutilisés en ressources pour 2017.

**2017** sera beaucoup plus chargé en investissement que 2016. Les dépenses d'équipement s'établiront à environ 834 K€ incluant notamment:

- Le lancement du chantier de l'Ecole (600 K€)
- La construction du local d'exploitation du CMSP (140 K€)
- Le transfert de la bibliothèque dans un nouveau local (54K€)
- La maintenance courante de la voirie (50 K€)
- Quelques travaux sur les ports

Le financement de ces opérations pourra être tenu sans recours à de nouveaux emprunts en s'appuyant notamment :

- Sur la capitalisation des résultats de fonctionnement passés (176 K€)
- Sur les subventions obtenues tant pour l'Ecole (+ de 500 K€) que pour le local CMSP (60 K€)

Concernant le **projet Ecole**, qui représente l'investissement « lourd » de cette période, le coût global s'établira à environ 1 020K€, qui seront engagés sur les exercices 2017 - 2018 - 2019. Le financement sera assuré à hauteur de 520 K€ par des subventions, de 300 K€ par l'emprunt et de 200 K€ par autofinancement.

## FINANCES COMMUNALES PROJECTIONS A MOYEN TERME UNE GRANDE VIGILANCE S'IMPOSE TOUJOURS

La projection intègre les évolutions plausibles des différents types de recettes et de dépenses sur 5 ans, en tenant compte des incertitudes liées aux réformes de la gestion des collectivités, de la socio-démographie du territoire, des relations avec la CCPCAM et des efforts de gestion financière de la commune.

Comme l'an passé, les hypothèses de travail sont soumises à de fortes contraintes :

- Maîtrise des charges de fonctionnement (diminution de 1% par an des charges générales et courantes de gestion, stabilité des charges de personnel nettes des atténuations à 450 K€/an
- Dotations de l'Etat stabilisées à 170 K€ à partir de 2017
- Recettes fiscales progressant de 1% chaque année (effet « bases » et effet TADM – droits de mutation), mais **stabilité des taux d'imposition**.
- Centrage des budgets d'investissement sur les projets « essentiels » : Ecole, Agenda d'accessibilité, Commerce CMSP, maintenance de la voirie et des bâtiments communaux.

Ce scénario central montre que dans les années prochaines les équilibres de fonctionnement de la commune pourront être tenus moyennant une maîtrise bien contrôlée des dépenses. A partir de 2019, le résultat de fonctionnement sera très serré et frôlera le « territoire négatif », mais la Capacité d'Autofinancement annuelle devrait se stabiliser à 120 K.

Si on retient le programme d'investissement en cours de la commune, le pic des crédits et engagements sur les dépenses d'équipement interviendra en 2018 (842 K€) et 2019 (408 K€).

Le schéma de financement du programme est ainsi défini : la commune utilisera entre 2017 et 2019:

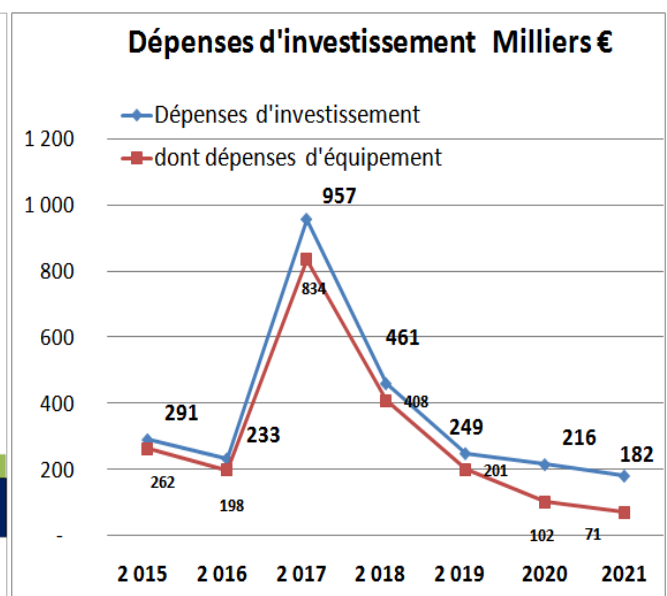
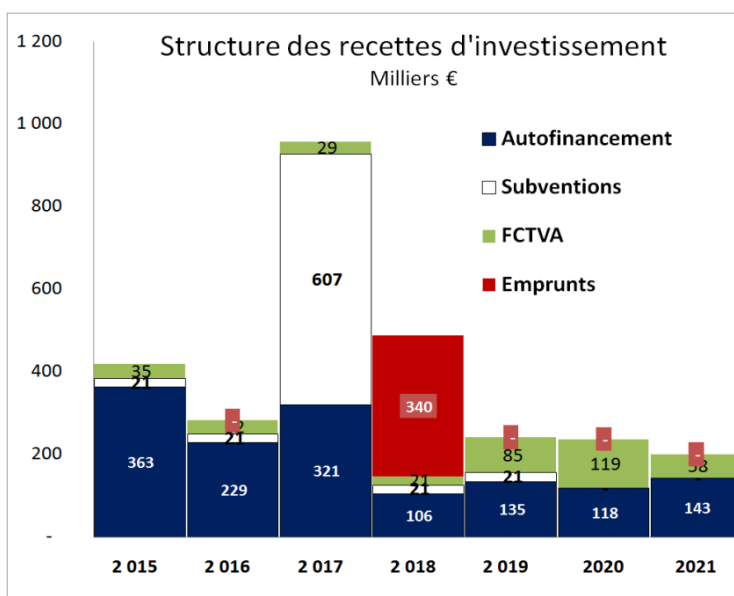
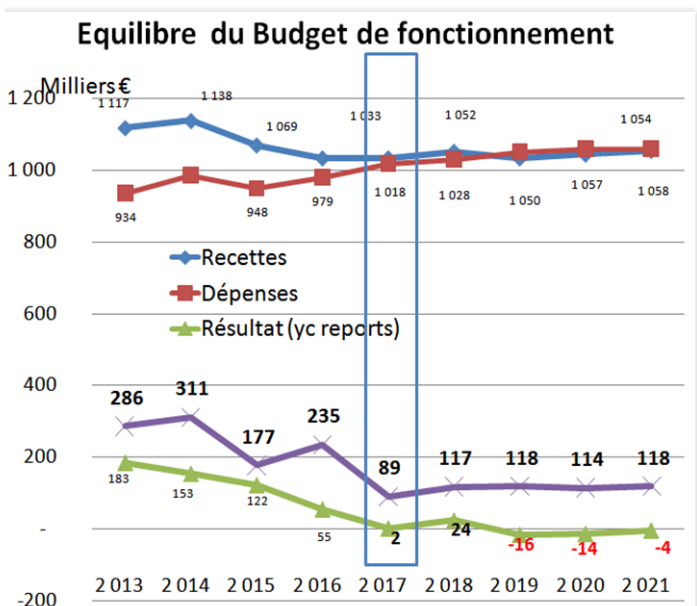
--Ses capacités d'autofinancement, appuyées sur l'épargne accumulée dans les années récentes et sur l'autofinancement annuel dégagé par son fonctionnement.

-- Les subventions potentielles pour les projets Ecole et CMSP (607 K€) et le FCTVA (250 K€ environ).

--L'emprunt auprès de la CDC et/ou autres institutions (340 K€).

Au final, cette stratégie conduira à **augmenter l'encours de la dette de façon raisonnable**. Elle pourrait passer de 251 K€ en fin 2017 à 350 K€ en fin 2021, sachant que des remboursements partiels par anticipation pourront intervenir dès 2020 (environ 100 K€).

L'endettement **par habitant** évoluerait ainsi de 261€ à 350€, le situant encore sensiblement en dessous de la moyenne des communes comparables en taille (640 €/H).



## LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF EXECUTION 2016 ET BUDGET 2017

Fin 2016, 547 raccordements étaient recensés (dont 30 sur des terrains nus), et 99 % des postes (hors terrains nus) avaient fait l'objet d'un branchement effectif. 100 % des redevances de raccordements installés ont été recueillies.

Le projet d'extension mené en 2017 permettra d'ajouter 45 postes de raccordement individuels au réseau, en plus de ceux du CPEOM (qui représentent un équivalent de 40 Unités d'Habitation).

En 2016 les charges d'exploitation se sont élevées à 210 K€ en conformité avec les anticipations du budget voté.

Les grands postes de dépenses concernent l'amortissement des équipements (97 K€), le contrat de maintenance générale avec Véolia (40 K€), et l'intérêt sur la dette (47 K€).

Pour 2017, le même niveau de charges d'exploitation est reconduit, les conditions étant peu différentes.

Les Recettes d'exploitation en 2016 se sont montées à 198 K€ (en faisant abstraction du Résultat positif reporté de 2015). En particulier, les ventes de produits sont en très sensible diminution : désormais une très grande partie des raccordements a été payée par les usagers, et les produits sont essentiellement constitués par l'encaissement des abonnements annuels (84.11 € HT) et l'index de consommation d'eau potable (1.08/m3 HT). A noter que la consommation moyenne par unité d'habitation est estimée à 46 m3 d'eau.

Pour 2017 nous anticipons des recettes d'exploitation très inférieures à celles de 2016, à 127 K€, les ventes de produits ne représentant plus que 83 K€.

Au total, le déficit d'exploitation (hors résultats reportés) passerait de - 12K€ en 2016 à - 83 K€ en 2017.

Milliers € HT	2015 Exécution	2016 Exécution	2017 Budget
<b>EXPLOITATION</b>			
<b>Charges hors virement à la SE</b>	<b>178</b>	<b>210</b>	<b>210</b>
<b>Charges à caractère général HT</b>	38	63	69
TFSE	21	23	25
Véolia	18	40	44
<b>Autres charges de gestion courantes</b>	1	3	5
<b>Dépenses imprévues</b>	-	-	1
<b>Dotations amortissement immo</b>	97	97	99
Charges exceptionnelles			2
<b>Intérêt des emprunts</b>	<b>42</b>	<b>47</b>	<b>34</b>
Virement à la Section d'Investissement	-	130	-
<b>Recettes y compris EE A-1 reporté</b>	<b>348</b>	<b>368</b>	<b>210</b>
<b>Recettes Non compris EE A-1 reporté</b>	<b>296</b>	<b>198</b>	<b>127</b>
Ventes de produits HT	252	141	83
Raccordements (tabourets)	205	75	11
Redevance	12	14	27
Abonnement annuel	32	36	45
Autres produits	4	2	2
Subvention exploitation	-	-	-
Produits exceptionnels	0	14	0
Quote part Subvention investissement	43	43	43
Résultat Fonctionnement reporté		170	83
<b>Résultat Exploitation y compris EE reporté</b>	<b>170</b>	<b>158</b>	<b>-</b>
<b>Résultat Exploitation non compris EE reporté</b>	<b>118</b>	<b>- 12</b>	<b>- 83</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>223</b>	<b>211</b>	<b>56</b>

Milliers € HT	2014 Exécution	2015 Exécution	2016 Exécution	2017 Budget
<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>Dépenses</b>	<b>1 037</b>	<b>289</b>	<b>143</b>	<b>490</b>
Solde de la SI reporté	234	188	-	-
Dépenses imprévues	-	-	-	1
Subventions équipement Quote part virée SE	43	43	43	43
Remboursement prêts en cours	24	50	73	79
Dépenses d'équipement	736	7	26	367
Avances sur commandes immo	-	-	-	-
Dépenses hors Solde SI reporté		101		
<b>Recettes yc EI A-1 reporté</b>	<b>849</b>	<b>462</b>	<b>270</b>	<b>555</b>
Solde de la SI reporté	-	-	173	127
Emprunt consolidation	685	-	-	-
Dotations Fonds divers	29	-	-	75
Subventions équipement	-	364	-	254
Immobilisations en cours	-	1	-	-
Virement de la SE	88	-	-	-
Virement SE à SI (amortissements)	47	97	97	99
<b>Résultat Investissement</b>	<b>- 188</b>	<b>173</b>	<b>127</b>	<b>64</b>
Résultat Investissement hors SE A-1	- 188	173	46	62
<b>ENCOURS TOTAL DE LA DETTE</b>	<b>1 914</b>	<b>1 889</b>	<b>1 791</b>	<b>1 717</b>

En 2016 les dépenses d'équipement ont été faibles : 26 K€, contrairement à ce qui avait été anticipé. En effet, le grand chantier de l'extension du réseau sur les Hauts de Quétern et vers Trévarguen a été repoussé à 2017. Les seules dépenses engagées en 2016 correspondent donc à des frais d'étude et de préparation de ce projet.

En revanche le remboursement des prêts en cours et la quote-part amortie des subventions passées pèsent sur le poste dépenses de façon mécanique.

Les recettes sont constituées du Résultat reporté de 2015 (173 K€) et des amortissements des équipements repris de la section d'exploitation (97 K€). Elles ont permis de couvrir largement les dépenses, dégageant un résultat de 127 K€, utilisable pour financer l'investissement de 2017.

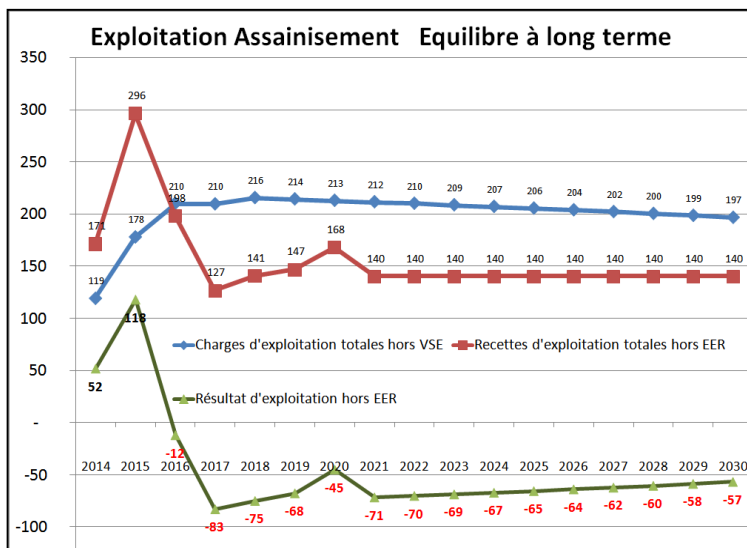
Le budget 2017 est construit autour de l'investissement dans l'extension réseau et de la nécessité de remplacer l'équipement traitement des boues sur la station. Le coût total d'équipement est chiffré, après passation des marchés d'entreprise, à 367 K€.

Les recettes de financement s'appuieront sur les subventions d'équipement attendues (Agence de l'eau, CD29, Ministère de la Défense, enveloppe parlementaire) pour 254 K€, sur le Solde d'exécution reporté (127 K€) et sur les amortissements issus de la section d'exploitation.

Au final, le Résultat d'investissement prévisionnel a été voté en positif de 64 K€.

L'encours de la dette relative au Budget d'assainissement était de 1791 K€ fin 2016 et passera à 1717 K€ fin 2017.

## LE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ETUDE PREVISIONNELLE A LONG TERME

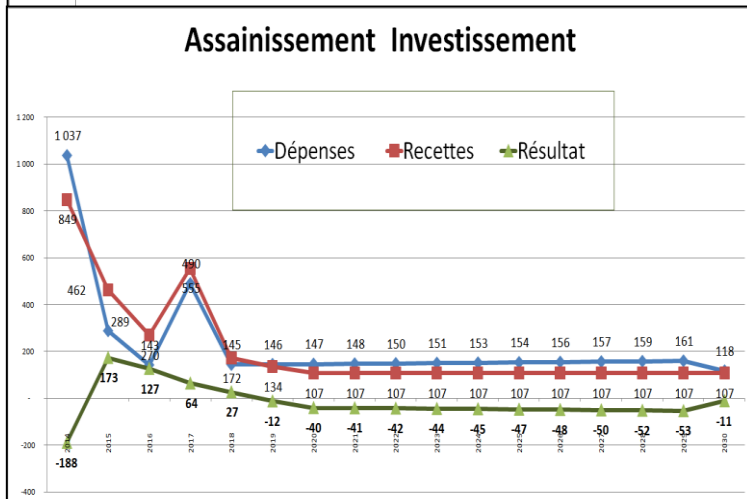


Les prévisions sur les équilibres à long terme du budget assainissement ont été actualisées en tenant compte des 2 extensions de réseau programmées en 2017.

Elles montrent que même en intégrant une augmentation de la tarification de l'abonnement annuel et de l'index eau assez sensible dans les 5 prochaines années **l'exploitation dégage un déficit structurel significatif.**

En effet, le budget doit assumer des charges fixes très lourdes : amortissement des immobilisations (107 K€) et charges d'intérêt (37 K€ par an), en plus des charges courantes de gestion et de maintenance.

En contrepartie, les recettes d'exploitation plafonneront à 140K€ annuellement, compte tenu de la configuration existante du réseau et des données connues de consommation d'eau potable.



La section d'investissement sera également structurellement en déséquilibre. Les recettes d'investissement annuelles, constituées par les amortissements des équipements (107 K€) ne seront pas à même de couvrir les dépenses mécaniquement imputées en charges : le remboursement du capital des prêts en cours (90 à 100 K€) et la quote-part d'amortissement des subventions reçues (50 K€).

Au total, si le budget Assainissement collectif demeurait annexé à celui de la commune, il engendrerait un prélèvement non négligeable sur la trésorerie de l'ordre de 80 K€ chaque année, qui serait difficilement supportable pour celle-ci. Par ailleurs, il serait inéquitable que les recettes de dotation d'Etat et fiscales de la commune, qui reviennent à l'ensemble des résidents alimentent de façon structurelle le déficit d'un budget annexe.

Au-delà de ces constats, on rappelle que la **compétence Assainissement sera transférée à la nouvelle Communauté de Commune Presqu'île Aulne Maritime au plus tard en 2019 / 2020**. Ceci entrainera une fusion juridique, technique et financière des différents dispositifs existants au niveau des 10 communes concernées. Dans ce cadre, **une révision / unification des tarifs appliqués sera mise en œuvre, dont on n'est pas en mesure de connaître les modalités à ce jour.**

La mise à plat des actifs et passifs et leur agrégation comptable à ce moment-là conduira d'ailleurs la commune de Roscanvel à essayer de faire reconnaître la créance que le Budget Principal a constituée sur le Budget Annexe assainissement (de l'ordre de 400 K€) en subventionnant les investissements initiaux en 2011 et 2013.

### LA SITUATION DE LA TRESORERIE COMMUNALE

Les disponibilités déposées sur le compte de la Commune à la Trésorerie DGFIP représentent la trésorerie dont elle dispose pour assurer ses activités. Elles sont en variation chaque jour, alimentées par les rentrées de recettes (impôts, dotations, ventes de produits...) et utilisées pour payer les différentes dépenses sur les 3 budgets gérés.

Fin 2016, les disponibilités s'élevaient à 550 K€. La stratégie budgétaire et financière mise en œuvre est calculée de façon à maintenir un matelas de liquidités minimum dans les caisses de la commune, qui joue comme une « épargne de précaution ». Les simulations conduisent aux évaluations suivantes sur le niveau de ces liquidités à la fin de chacun des exercices à venir. Il serait au minimum à la fin 2017 (121K€), mais l'emprunt qui serait effectué en 2018 (340 K€), permettrait de le rétablir sur une base moyenne de 300 K€ sur 2018-2021.

Milliers Euros	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
<b>TRESORERIE GLOBALE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>550</b>	<b>121</b>	<b>274</b>	<b>276</b>	<b>365</b>	<b>351</b>

## LE BUDGET DU CAMPING MUNICIPAL

Milliers d'Euros TTC	2015 Exécution	2016 Exécution	2017 Budget
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>			
Charges à caractère général	10	9	10
Charges de personnel	2	4	4
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>15</b>
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>15</b>
Amortissement immobilisations	8	11	14
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>20</b>	<b>24</b>	<b>29</b>
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>			
Résultat reporté A-1	3	9	13
Produit des services et ventes diverses	27	27	28
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>41</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>13</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<b>Total des dépenses d'investissement hors résultat reporté</b>	<b>40</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Solde exécution SI A-1</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Virement de la SF (Résultat A)		-	-
Amortissement immobilisations +cessions	8	11	14
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>40</b>	<b>11</b>	<b>19</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>16</b>

L'exploitation de l'exercice **2016** s'est déroulée conformément aux prévisions. Les produits de locations des emplacements et de mobil-homes se maintiennent aux alentours de 27 K€, comme au cours des exercices précédents.

A noter que les mobil-homes font l'objet de réservations complètes sans discontinuer et qu'une augmentation du parc serait sans doute profitable.

Les recettes d'exploitation couvrent bien les charges de gestion courantes du camping, y compris en intégrant les charges d'amortissement de l'équipement et les charges de personnel refacturées par la commune au budget annexe (4K€).

Au final, en intégrant le résultat positif de 2015, l'année 2016 se conclut par un excédent d'exploitation de 13 K€.

En **2016** aucun travaux spécifique n'a été effectué, la section d'investissement dégageant un solde d'exécution positif de 6 K€.

Le budget **2017** reproduit assez fidèlement l'exécution 2016, sachant qu'à ce stade aucun investissement lourd n'est envisagé lors de l'exercice. Il devrait se conclure par des excédents tant en exploitation (13K€) qu'en investissement (16K€), qui pourront être utilement mis à contribution dans l'avenir pour :

- Procéder aux investissements liés au programme AD'AP (accessibilité handicap), en tenant compte des dérogations éventuelles que nous pourrions faire jouer (programmation 2019/2020).
- Implanter un mobil-home supplémentaire.

**Pour toute information ou précision sur la situation budgétaire de la commune, l'équipe « Finances » du Conseil Municipal se tient à votre disposition sur rendez-vous en mairie : Madame Paule QUINIOU, Adjointe aux finances, Jean-Yves GOURVEZ et Liliane OBLIGIS, conseillers municipaux.**